

REGLEMENT CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL JEUNES BADMINTON UFOLEP 44

Saison 2019/2020

Article 1 :

L'UFOLEP 44, par le biais de sa commission badminton, organise une épreuve intitulée « Championnat départemental jeunes » ouverte à tout licencié UFOLEP pour la saison 2019/2020, né de 2002 à 2010.

Rappel, la délivrance de la licence UFOLEP et donc la participation aux rencontres UFOLEP est soumise à la possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du badminton en compétition, datant de moins d'un an (ou d'une attestation sur l'honneur pendant les 2 ans suivants).

Article 2

Les catégories retenues pour le déroulement des rencontres sont :

- ✓ Plume 1 : joueurs et joueuses né(e)s en 2009 et 2010
- ✓ Plume 2 : joueurs et joueuses né(e)s en 2007 et 2008
- ✓ Smash 1 : joueurs et joueuses né(e)s en 2005 et 2006
- ✓ Smash 2 : joueurs et joueuses né(e)s en 2002, 2003 et 2004

Dans chaque catégorie, un classement sera établi pour les féminines et les masculins.

Article 3

Le nombre de rencontres est défini en début de saison par la commission départementale badminton. Pour la saison 2019/2020, les rencontres se dérouleront sur des journées de championnat.

Les horaires sont :
- pour le samedi après-midi : arrivée des joueurs à 13h30
- pour le dimanche matin: arrivée des joueurs à 8h30
- pour le dimanche après-midi : arrivée des joueurs à 13h30

Les responsables de l'organisation de la rencontre se réservent le droit de refuser l'inscription d'un joueur (joueuse) si celui-ci ou celle-ci arrive avec plus de 20 mn de retard sans prévenir et sans un motif réel ou sérieux.

Article 4

Chaque rencontre est organisée sous la responsabilité du club qui accueille en collaboration avec la commission badminton UFOLEP 44.

Chaque joueur effectuera:

- 3 doubles et 2 simples par rencontre
- Ou 2 doubles et 3 simples par rencontre

Article 5

Pour chaque rencontre, les responsables des clubs UFOLEP devront fournir, au plus tard le lundi de la semaine de l'organisation de la journée, la composition des équipes de doubles par catégorie et par sexe (doubles jeunes féminines ou doubles jeunes masculins) sauf modification par les organisateurs.

Il sera possible d'inscrire un joueur à titre individuel, pour recherche de partenaire dans un autre club.

Dans le cas de non disponibilité d'un autre joueur sans partenaire dans sa catégorie celui-ci sera dans l'obligation d'en choisir un dans sa poule lors de la rencontre.

A l'arrivée sur le lieu de la rencontre, une personne désignée par le club confirmera la liste des présents aux organisateurs.

Prévoir de se munir de l'accusé de réception du mail d'engagements

Article 6

Les rencontres se dérouleront en 1 set de 21 pts.

Des poules seront constituées par catégories et par tirage au sort :

- 1) Aléatoire
- 2) Par niveau
- 3) Par niveau de 2 poules
- 4) Par niveau
- 5) Par niveau de 2 poules
- 6) Par niveau

Les joueurs se rencontreront en double et en simple à l'intérieur de ces poules.

Pendants les matchs, lors des échanges, seuls les encouragements pourront être dispensés.

Les conseils divers sur la technique ou la stratégie ne pourront être prodigués par les entraîneurs ou amis qu'entre les échanges, rapidement, discrètement et à l'extrémité des terrains pour ne pas gêner ni déstabiliser l'adversaire.

En cas de litige sur un échange, le point sera rejoué.

Article 7

Comptabilisation des résultats :

- ✓ Par rencontre:
 - Pour chaque rencontre, un joueur marque son score ainsi que des points bonus
 - Les points bonus sont attribués aux joueurs en fonction de leurs résultats par rencontre :
 - victoire 5 points
 - défaite 1 point
 - A l'issue de la rencontre, chaque joueur a cumulé un nombre de points correspondant à l'ensemble des scores obtenus + les points bonus.
- ✓ Sur la saison :
 - A l'issue de la saison un classement sera établi au cumul des points **des meilleurs résultats sur la base de 5 rencontres.**
 - Les 3 premiers des catégories déclinées à l'article 2 se verront récompenser par l'UFOLEP 44 et son partenaire

La gestion des classements est effectuée par M Eric Dechartre, qui se charge d'envoyer les fichiers mis à jour aux responsables des clubs organisateurs.

Article 8

La commission départementale badminton et l'UFOLEP 44 ont la possibilité, à titre exceptionnel, d'adapter le présent règlement pour faciliter le déroulement d'une rencontre.

Le club qui reçoit est celui qui fournit les volants. Les Mavis 2000 et Mavis 600 de Yonex sont homologués.

Article 9

Le calendrier prévisionnel des rencontres pour la saison 2019/2020 est le suivant :

Tour	Dates et lieux des rencontres		remarques
	rencontres plumes	rencontres smash	
1	Dimanche matin 17 Novembre Saint Mars du Désert	Samedi après-midi Saint mars du désert	
2	Dimanche matin 19 janvier Bouguenais	Dimanche matin 8 décembre smash 1 Saint Colomban Dimanche matin 8 décembre smash 2 Saint Philbert de Grand Lieu	
3	Dimanche 8 mars Thouaré	Samedi après-midi 18 janvier smash 2 Malville Samedi après-midi 7 mars smash 1 Saint Joachim	
4	Samedi matin 21 mars Saint Mars la Jaille	Samedi après-midi 21 mars Smash 2 Saint Mars la Jaille Dimanche matin 22 mars Smash 1 Mésanger	
5	Dimanche matin 5 avril Saint Philbert de Grand Lieu	Samedi après-midi 4 avril Smash 1&2 Vertou	
6	Dernière Samedi 6 juin 2017 Salle Alice Milliat Nantes rencontre + remises des récompenses Plumes le matin de 9 h 30 à 12 h 30 Smash l'après midi de 13 h 30 à 18 h 00		

Article 10 Partenariat / dotations

Le trophée « championnat départemental jeunes » 2019/2020 est parrainé par la société Badmania. A ce titre, les 3 premiers des différentes catégories seront récompensés, si aequo : prise des résultats sur l'ensemble des rencontres.

En cas d'égalité des 2 premiers, les points de la 6ème rencontre seront pris en compte.

Si nécessaire, 1 match en 1 set permettra de départager les deux joueurs.

